

# Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 15 mars 2021

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 12 - Conseillers présents : 12 - Conseillers votants : 12

**L'an deux mille vingt et un le QUINZE MARS**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu GAILLARD, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 11 mars 2021.

**Présents**: Mesdames et Messieurs GAILLARD Matthieu, ANDRÉ Charlotte, GIMENEZ Guillaume, VIARGUES Delphine, BACH Yves, RIGAL Aurélie, SINGLANDE Anthony, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, ESCUDIER Isabelle, CONTE Benoît, LÉVEILLÉ Juliette.

**Absents excusés** : néant

**Absents non excusés** : néant

**Secrétaire de séance** : CONTE Benoît

**Election du 3° et du 4° Adjoint** Monsieur Arnaud NOUVIALE et Madame Delphine VIARGUES ont été élus à la majorité absolue respectivement 3° et 4° adjoint et immédiatement installés.

**Indemnités de fonctions aux élus** Compte-tenu du nombre de sujets à charge et du nombre de journées de travail hebdomadaire qui seront effectuées par chacun, les indemnités de fonction des quatre adjoints inclueront la majoration de 15 % pour ancien chef-lieu de canton et elles sont fixées comme suit :

- 1er adjoint Mme Charlotte ANDRÉ : 24,30%
- 2eme adjoint M. Guillaume GIMENEZ : 13,80%
- 3ème adjoint M. NOUVIALE Arnaud : 3,40%
- 4ème adjoint Mme VIARGUES Delphine : 1,3%.

**Participation à la Route des randonnées découvertes** refusée au vu de la logistique que la mairie devrait engager pour cet évènement et du manque de structures adéquates.

**Poste adjoint technique pour vacance temporaire** du 01/04/2021 jusqu'au 31/01/2022 suite à la mise en disponibilité d'un agent.

**Adhésion et contrat avec Prosport Lot** pour la mise à disposition d'un Maître Nageur cet été.  
La piscine ouvrira ses portes du 12 juin au 12 septembre.

**Loyer du terrain de camping** : exonération accordée pour l'année 2021 en contrepartie de travaux qui ont été exécutés par les gérants.

**Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** Le conseil municipal a débattu sur le sujet et émis des propositions d'orientations.

**Emprunt de consolidation de 330 000 €** sur une durée de 15 ans a été contracté auprès du Crédit Agricole en vue de financer le remboursement du capital des crédits relais contractés pour les travaux de la piscine.

La séance est levée à 22h44.

Fait à Limogne en Quercy, le 16 mars 2021  
Le Maire, Matthieu GAILLARD,

